

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 FÉVRIER 2021

CULTURE

1 / 1 - PROJET LAPÉROUSE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

L'an deux mille vingt et un, le huit février

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu défini dans la convocation de Mme Le Maire en date du 2 février 2021, après en avoir averti Mme la Préfète du Tarn

Président : Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Odile LACAZE, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Naïma MARENGO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Marie-Louise AT, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Jean-Christophe DELAUNAY, Laurence PLAS, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Martine KOSINSKI-GONELLA, Florence FABRE, Daniel GAUDEFROY, Betty HECKER, Jean ESQUERRE, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Boris DUPONCHEL, Sandrine SOLIMAN, André BOUDES, Frédéric CABROLIER

Membres excusés :

Alain REY donne pouvoir à Michel FRANQUES

Nicole HIBERT donne pouvoir à Pascal PRAGNERE

Esméralda LAPEYRE donne pouvoir à Frédéric CABROLIER

CULTURE

1 / 1 - PROJET LAPÉROUSE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

référence(s) :

Commission attractivité du 26/01/2021

Service pilote : Culture

Autres services concernés :

Direction mutualisée des ressources humaines

Elu(s) référent(s) : Stéphanie Guiraud Chaumeil

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

En février 2019, à l'occasion des 8^{èmes} "États généraux de l'Albigeois" ayant pour thème « l'attractivité du territoire », la Ville d'Albi a fait part de son intention de dédier un espace au navigateur albigeois, Jean-François de Galaup, comte de Lapérouse, à l'origine d'un engouement auprès du grand public depuis longtemps déjà. La modernité et l'actualité des thèmes et valeurs portées par son expédition appelant naturellement la création d'un lieu d'exception visible et attractif, le musée national de la Marine avait été invité à présenter son projet de transformation en grand musée du XXI^e siècle, la démarche faisant référence pour le projet Albigeois.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de réalisations culturelles majeures qui ont marqué la dernière décennie, comme l'inscription au patrimoine mondial de La Cité épiscopale, l'inscription au registre Mémoire du monde de l'UNESCO de *La Mappa mundi*, la « réinvention » du musée consacré au peintre Albigeois Toulouse-Lautrec ou la construction du Grand Théâtre conçu par l'architecte Dominique Perrault.

Il a pour dessein de créer, dans la ville natale de Lapérouse, le premier lieu de référence reconnu mondialement sur ce grand navigateur et son expédition, avec pour enjeu d'y établir une dialectique entre la grande histoire de la France et l'histoire locale, le passé, le présent et l'avenir et celui de toucher un large éventail de publics.

Par son envergure et les objectifs qu'il poursuit, ce projet a vocation à fédérer autour de lui de nombreux acteurs issus des milieux de la recherche et de l'enseignement supérieur, des entreprises, associations, musées et structures du territoire. Il a également vocation à s'inscrire dans un tissu de partenaires internationaux et institutionnels, au premier rang desquels figure le musée national de la Marine, avec lequel la Ville d'Albi échange déjà régulièrement.

La réussite d'un tel projet suppose aussi que des études approfondies soient menées au préalable, afin d'examiner sa faisabilité et le cas échéant d'en préciser les caractéristiques. Il s'agirait notamment de :

- préciser la dimension du projet, d'en mesurer les enjeux et la pertinence,
- traiter la question du positionnement du projet, au regard notamment de l'émergence de nouvelles attentes et pratiques des publics,
- préciser la typologie des espaces nécessaires, quelques principes de scénographie et identifier un ou des lieux susceptibles d'accueillir le projet,
- évaluer les enveloppes financières à prévoir,
- établir un échéancier prévisionnel,
- déterminer des modalités de fonctionnement et de gestion adaptées.

Ainsi,

Considérant l'engouement des Albigeois pour Lapérouse et son expédition, figure majeure de l'histoire maritime de la France et de l'histoire locale,

Considérant l'intention de la Ville de dédier un espace au navigateur dans sa ville natale,

Considérant que la modernité et l'actualité des thèmes et valeurs portées par l'expédition de Lapérouse appellent naturellement la création d'un lieu d'exception visible et attractif,

Considérant que le « projet Lapérouse » ne peut s'envisager sans un tissu de partenaires ainsi que la volonté de la Ville d'Albi et du musée national de la Marine d'officialiser leurs liens existants par une convention de partenariat,

Considérant qu'un tel projet nécessite de mener des études préalables approfondies quant à son opportunité et à sa faisabilité,

Il est proposé au conseil municipal d'approuver :

- le principe de lancement du « projet Lapérouse »,
- l'engagement des études d'opportunité et de faisabilité nécessaires,
- le projet de convention-cadre de partenariat avec le musée national de la Marine, ci-après annexé.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention de partenariat entre la Ville d'Albi et le musée national de la Marine, ci-après annexé,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

CONSIDÉRANT

l'engouement des Albigeois pour Lapérouse et son expédition, considérée comme une figure majeure de l'histoire maritime de la France et de l'histoire locale,

CONSIDÉRANT

l'intention de la Ville de dédier un espace au navigateur dans sa ville natale,

CONSIDÉRANT

que la modernité et l'actualité des thèmes et valeurs portées par l'expédition de Lapérouse appellent naturellement la création d'un lieu d'exception visible et attractif,

CONSIDÉRANT

que le « projet Lapérouse » ne peut s'envisager sans un tissu de partenaires ainsi que la volonté de la Ville d'Albi et du musée national de la Marine d'officialiser leurs liens existants par une convention de partenariat,

CONSIDÉRANT

la nécessité de mener des études préalables approfondies quant à son opportunité et à sa faisabilité,

APPROUVE

- le principe de lancement du « projet Lapérouse »,
- l'engagement des études d'opportunité et de faisabilité nécessaires,
- le projet de convention-cadre de partenariat avec le musée national de la Marine, ci-après annexé.

AUTORISE

le maire à :

- engager toute étude et toute procédure nécessaire à sa réalisation du « projet Lapérouse » ,
- signer la convention de partenariat avec le musée national de la Marine, ci-après annexée,
- signer tout autre document relatif au « projet Lapérouse ».

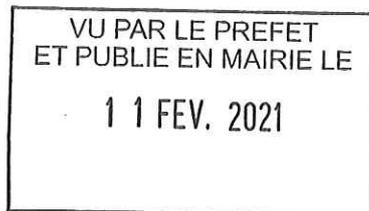
Nombre de votants : 43

Pour : 39 (le groupe Majoritaire, Danielle Paturey, Boris Duponchel, Sandrine Soliman, André Boudes du "Collectif citoyens, écologistes et gauche rassemblée" et le groupe "Rassemblement pour les Albigeois")

Abstentions : 2 (Pascal Pragnère -pouvoir de Nicole Hibert- du groupe "Collectif citoyens, écologistes et gauche rassemblée")

Contre : 2 (Nathalie Ferrand-Lefranc et Jean-Laurent Tonicello du groupe "Collectif citoyens, écologistes et gauche rassemblée")

Question adoptée



Pour extrait conforme
Pour le Maire
La Directrice Adjointe des Services
Catherine Mazel

A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. Mazel", written over the printed name.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.